IERE ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 19 OCTOBRE 1911 — No. 33

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..............$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est le seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires Ci LA BONNE PRESSE LTEE — DR. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

A la porte .....et plus vite que ça

La "Manitoba Free Press" est une feuille jaune-orange que tous les catholiques devraient tout de suite flanquer à la porte sans plus de cérémonie.

Ça lui apprendrait à ne pas se compromettre dans le compagnonnage de l'"Orange Sentinel"

Dans son article de fond récemment, elle cite avec complaisance les élucubrations folichonnes de l'organe jaune de Toronto et prend soin d'ajouter qu'elle les fait siennes.

Le relent du fanatisme orangiste y pue a plein nez comme l'odeur âcre du whisky dans les buvettes surchauffées.

Au dire de l'hystérique "Sentinel" la chute du gouvernement Laurier serait dûe à rien moins que la capitulation (!) de celui-ci devant les revendications catholiques en 1905, la participation officielle des représentants du gouvernement au Congrès Eucharistique, l'application du décret "Ne Temere," les sermons sensationnels du R. P. Vaughan, etc.

Excusez du peu :

"Les prêtres en soutane, dit-elle, étaient aussi nombreux dans les corridors et les galeries du parlement que les députés eux-mêmes!!.."

Non! mais si ce n'est pas effroyable une pareille tolérance, dans un pays de liberté!!... Nous ne sommes plus en Chine, vraiment!

Et sur ce, la vieille a une crise qui lui enlève son reste de bon sens.

"Pourtant, dit la "Free Press," que l'on aille pas s'imaginer que l'article dépasse de beaucoup la mesure."

Etrange tout de même que, en 1908, trois ans après la soi-disant capitulation de Sir Wilfrid devant la "Hiérarchie," le gouvernement libéral revenait au pouvoir avec une majorité augmentée!....

Etrange tout de même que, si le parti conservateur n'eut pas fait cette année *un seul* gain dans l'Ontario, le gouvernement libéral eut été renversé quand même et fut resté encore en minorité *de deux voix!*....

Mais ni l'"Orange Sentinel" ni la "Free Press" ne peuvent comprendre cela : elles voient jaune.

Alors qu'on les envoie paître chez leurs pareils, et que les catholiques ne se laissent pas insulter impunément par l'odieuse feuille de Sifton.

FUNESTE INERTIE

Vous avez vu, Monsieur le Directeur, par nos journaux français de l'Est canadien, les craintes ou les espérances qu'ont fait naître ici les élections fédérales du 21 septembre dernier.

N'appartenant à aucun parti politique, pauvre publiciste catholique, je ne sens en mon âme aucune agitation de parti. Je m'efforce de connaître, par les hommes et leurs propensions, par les leçons du passé, ce que pourrait nous réserver l'avenir. Je n'ai point la prétention de poser en prophète : ce métier est plein de désenchantement, il y faudrait des Joseph de Maistre ou des Louis Veuillot. La race de ces vrais génies semble tarie.....

Ce n'est cependant point une raison de nous désintéresser des événements : s'ils nous conduisent aujourd'hui surtout, il n'en est pas moins vrai que nous pouvons et devons chercher par tous les moyens d'éviter les événements dangereux ou mauvais, de détourner de nous tout ce qui pourrait nuire à notre bien-être, en tout premier lieu à notre bien-être moral, — le bien-être matériel étant une des conséquences logiques du premier —.

Parmi les journaux de la Province de Québec, vous constatez que les uns affectent une immense sécurité, une confiance illimitée dans le futur chef du cabinet fédéral. D'autres, au contraire, voient tout en noir; la Province de Québec sacrifiée, la religion.....qui sait? peut-être persécutée. Les premiers tansent vertement ces derniers qui n'en continuent pas moins leurs sinistres prédictions.

Sans prendre parti pour ceux-ci ou pour ceux-là, je me contente de regarder autour de moi et voici ce que je vois :

A peine le résultat des élections est-il connu que le parti oppresseur du peuple canadien se dresse tout d'une pièce contre nous : résultat presque fatal, s'il reste surprenant, de l'arrivée au pouvoir de ceux qui viennent d'y arriver. Le 27 septembre dernier, à une assemblée des commissaires d'écoles de la ville de Moncton, une virago quelconque a donné avis qu'à la prochaine assemblée de ces commissaires, elle proposera l'abolition de l'enseignement de la langue française aux tout petits, à notre école catholique française de la ville.

Cette nouvelle vous fera tout de suite constater deux faits; le premier, que cette commission des écoles doit être tombée en quenouille (on me dit qu'il y a deux ... matrones dans cette commission, et sept qui... ne sont pas matrones : je ne puis pourtant pas écrire que ce sont des marrons..?); le second, que nous, peuple français de Moncton, grâce à notre stupide inertie, à notre lâcheté au delà de tout ce qu'il y a de bassement lâche, je ne crains même pas d'écrire vilement méchant, nous forgeons nous-mêmes les chaînes destinées à réduire nos enfants à l'esclavage le plus abject, nous travaillons nous-mêmes à détruire notre race, à désorganiser la famille chez-nous. Il n'y a pas six semaines, la plus haute autorité à laquelle nous puissions confier nos angoisses nous traçait notre ligne de conduite : si nous eussions suivi les nobles conseils, et si autorisés, qui nous étaient donnés alors, nul doute que la virago dont je parlais tantôt y eût regardé à deux fois avant de s'aventurer sur le terrain sur lequel elle s'aventure. Elle sait notre profonde et stupide apathie et, par dessus tout, notre suprême lâcheté qui nous fait reculer toujours, en tout, partout, alors même que nous avons non seulement le droit, *mais la force* pour nous!

Elle sait de toute certitude que nous n'avons à compter dans notre paroisse sur aucun— *aucun*, comprenez-le bien — des ministres de l'autel sur lequel nous sommes en droit, d'après la religion, de compter.

Au Nouveau-Brunswick, l'ennemi de la religion catholique et de la race française va plus vite que dans l'Ontario même, après avoir paru si calme jusqu'aujourd'hui. L'état même de l'Eglise des Provinces Maritimes l'encourage, fait son jeu, travaille plus pour lui, Jacobin moderne, Cromwelliste éhonté, que tous ses meilleurs docteurs.

Notre lâche inertie fait le reste.

ETIENNE DEVIGNOLES

L'Association St-Jean-Baptiste et la Colonisation dans l'Ouest

L'Association St Jean-Baptiste de Montréal s'est réunie il y a quelque temps pour discuter divers sujets intéressant l'avenir du peuple canadien-français.

Cette Association devient de plus en plus active et nous apprenons avec plaisir qu'après avoir fait une étude approfondie de la question de la colonisation canadienne pour l'Ouest, elle vient de se prononcer dans un sens qui nous est favorable.

"La commission des intérêts économiques, nous dit le rapport du "Devoir," a étudié deux questions fort importantes. Elle s'est d'abord demandé s'il y avait lieu d'encourager nos compatriotes à aller s'établir dans l'Ouest et la réponse est QU'IL VAUT MIEUX POUR LES NOTRES D'ALLER S'ETABLIR DANS L'OUEST QU'AUX ETATS-UNIS. Elle a aussi traité de la question de colonisation dans la province de Québec et a adressé à ce sujet une invitation à l'honorable C. R. Devlin qui a fait une réponse tout à fait sympathique."

Nous espérons qu'elle s'emploiera avec ardeur à favoriser le travail si patriotique de nos vaillants colonisateurs.

Le Ministère Borden est définitivement constitué

Voici quelle est la constitution du nouveau ministère Borden :

PREMIER MINISTRE : R. L. Borden, Nouvelle-Ecosse.

AGRICULTURE : Martin Burrell, Colombie Britannique.

DOUANES : Dr J. D. Reid, Ontario.

FINANCES : W. T. White. Ontario.

REVENU DE L'INTERIEUR : W. B Nantel, Québec.

INTERIEUR : Hon. Robert Rogers. Manitoba.

JUSTICE : J. Doherty. Québec.

TRAVAIL : W. Crothers, Ontario,

MARINE et PÊCHERIES : Hon, J. D. Hazen, Nouveau-Brunswick.

MILICE : Col. Sam. Hughes. Ontario.

TRAVAUX PUBLICS : F. D. Monk, Québec.

CHEMINS DE FER : Hon. F. Cochrane. Ontario.

COMMERCE : Hon. G. E. Foster. Ontario.

MAITRE DE POSTE GENERAL : L. P. Pelletier, Québec.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT : Dr W. J. Roche, Manitoba.

MINISTRES SANS PORTEFEUILLE : A. E. Kemp. Ontario : Geo. Perley. Québec ; Sénateur Lougheed, Alberta.

Notre Nouveau Gouverneur Général

S. A. R. le Duc de Connaught

Le nouveau gouverneur général du Canada, Son Altesse Royale le Duc de Connaught, frère du feu roi Edouard VII, est arrivé à Québec, jeudi le 12, où une grande réception lui fut préparée. "De la part du roi, mon neveu, a-t-il dit j'ai reçu la recommandation spéciale de transmettre au peuple canadien un message personnel d'affection et le témoignage profond de l'intérêt qu'il attache à la prospérité de ce grand Dominion".

Départ de Lord Grey

Lord Grey s'est embarqué pour l'Angleterre, jeudi dernier. A Montréal il a fait un discours important où, tout en prônant l'impérialisme, il a su rendre justice aux qualités de la race française. Est-ce pure flatterie? Ce témoignage anglais mérite cependant d'être enregistré. Nous en publierons plus tard des extraits.

Pour les victimes de la "Liberte"

La Colonie Française de St Boniface a eu la pensée très chrétien- de faire célébrer un service dans la cathédrale de St Boniface le 12 octobre pour le repos des officiers et marins morts au service de la patrie lors de l'explosion du cuirassé français "Liberté."

Paroles Fécondes

M. le Chanoine LePailleur, M. Victor Desaulniers, M. l'abbé J. A. Ouellette et M. l'abbé A. Bernier, à Duck Lake, le 12 octobre 1911

Tout un plan d'organisation

Retenez bien cette date du 12 octobre 1911 : elle comptera dans l'histoire de l'Ouest et plus spécialement dans celle du groupement des éléments de langue française dans l'important district de Duck-Lake.

Nous attendions beaucoup des éminents conférenciers, M. le Chanoine LePailleur et M. V. Desaulniers, qui au nom des Artisans Canadiens-Français venaient causer à notre population de la mutualité catholique.

La réalité a dépassé et nos espérances et nos désirs.

"Quelle fête pour l'esprit et pour le coeur! Quel plan magnifique d'organisation!" disait l'un des auditeurs, au sortir de cette séance mémorable où les orateurs nous tinrent sous le charme de leur parole vibrante pendant plus de deux heures.

L'auditoire eût été beaucoup plus nombreux sans les travaux très pressés qui captivent actuellement les cultivateurs sur la ferme.

A tous, "Le Patriote" est heureux d'apporter aujourd'hui l'écho fidèle des importants discours qui ont jeté ce soir-là dans l'esprit de notre population française les germes de fécondes et salutaires vérités.

Notre voeu sincère est que les organisateurs de la société reviennent bientôt parmi nous pour recueillir une abondante moisson de coopérateurs à leur grande et belle oeuvre, d'inspiration si patriotique et religieuse.

Le blé est semé en terre fertile : puisse la divine Providence lui assurer un rendement généreux qui centuplera nos forces dans ce beau pays de l'Ouest!

La Séance

La séance s'ouvrit vers 8. 30 h. du soir.

M. l'abbé Th. Schmid, curé de Duck-Lake, présidait, ayant à ses côtés M. V. Desaulniers, ex-président de la Société des Artisans Canadiens-Français et M. le Chanoine LePailleur, aumônier général de la Société.

Les membres du Clergé présents étaient le R. P. H. Delmas, O. M. I., principal de l'école St-Michel, M. l'abbé A. Bernier, de Végreville, M. l'abbé J. A. Ouellette, missionnaire colonisateur de l'Alberta, le R. P. Bigonnesse, O. M. I., de Battleford, et le R. P. Auclair, O. M. I., directeur du "Patriote."

On remarquait aussi aux premiers rangs, M. le Dr N. H. Touchette, administrateur du "Patriote," M. Frs. Vernerey, M. O. St-Denis et bon nombre des citoyens les plus éminents de la ville de Duck-Lake.

M. le curé Schmid présenta les orateurs en termes très heureux : "Il nous faut, dit-il, une organisation pour l'union des catholiques de langue française. Nous avons déjà dans cette paroisse une organisation pour les dames, et maintenant, grâce à la visite providentielle des distingués réprésentants des Artisans Canadiens-Français, nous espérons qu'une organisation s'établira aussi pour les hommes."

Il pria ensuite M. V. Desaulniers d'exposer à l'assemblée le but de la Société des Artisans.

M. Victor Desaulniers

"Notre Société, dit-il, poursuit un triple but : *économique, social et religieux.*

"Je me contenterai d'exposer brièvement le but économique laissant à mon collègue le soin de vous faire connaître l'œuvre sociale et religieuse que nous nous proposons d'accomplir."

Après avoir défini la nature de la société de bienfaisance mutuelle comme une mise en commun de plusieurs capitaux pour protéger chaque particulier contre l'éventualité de la maladie ou de la mort prématurée, il insista sur le besoin de protection qui se manifeste dans toutes les classes de la société, chez les classes riches comme chez les classes moyennes et les classes pauvres.

Il fait remarquer que depuis 50 ans les salaires ont augmenté en des proportions étonnantes. Le temps n'est pas encore très éloigné où l'on travaillait pour 25 à 35 sous par jour tandis qu'aujourd'hui le salaire moyen est de $2.00 à $2.25. Mais si les salaires ont augmenté, le prix de la vie et les besoins nécessaires ou factices ont suivi une marche ascendante encore plus disproportionnée.

"Attiré par ses besoins et la tentation des jouissances, l'ouvrier est enclin à dépenser la presque totalité de son salaire. Mais d'autre part il se rend compte de la responsabilité qui lui incombe à l'égard de sa famille, et du soutien matériel qu'il lui doit, même après sa mort.

"De là, nécessité d'une protection contre les éventualités malheureuses et les revers de fortune.

"L'épargne a pour but de parer à ces éventualités en créant un capital qui suppléera au revenu ordinaire en cas de maladie ou de détresse.

"Or cette épargne se trouve tout de suite garantie par votre entrée dans une société de bienfaisance mutuelle. Il faut économiser, presque malgré soi pour ne pas faillir au paiement de la cotisation mensuelle, et vous devenez à cette condition possesseur d'un capital équi-

(A Suivre En Deuxième Page)

Paroles fécondes

(Suite de la Première Page)

valant au montant pour lequel vous êtes assurés."

Le conférencier explique ensuite la différence entre la simple société d'Assurance sur la vie, et la société d'Assurance mutuelle.

Cette dernière, ayant à sa direction des hommes qui travaillent moins pour une rénumération que pour la joie d'accomplir une œuvre sociale, se trouve avantagée de ce fait par une forte diminution dans les dépenses d'administration dont bénéficient tous les sociétaires.

Quant à l'échelle de mortalité sur laquelle se base le taux de cotisation elle est établie d'après les statistiques de 8 à 10 millions de vies, ce qui constitue une expérience de première valeur dans la science des probabilités et des risques.

Le système adopté par la Société des Artisans est celui du "National Fraternal Congress" et concorde en tous points avec celui de la "Canada Life" l'une des importantes assurances de vie au Canada.

Le conférencier expose ensuite l'état financier de la Société des Artisans

"Elle possède un capital actuel de $1.600.000, prêté sur des valeurs de tout repos et cependant elle a déjà versé $4,550,000 pour maladies et mortalité.

Une société qui a pu verser pareille somme à ses sociétaires et conserver encore une réserve de $1.600.000 doit être, certes, une société qui offre des garanties et fournit une parfaite sécurité financière.

"Cependant nous ne venons pas encore à vous, dit-il, pour faire du recrutement, nous venons en tournée d'étude: nous venons simplement vous présenter notre œuvre. A vous de juger si elle peut favoriser vos intérêts."

M. Désaulniers a exposé sa thèse avec le calme et l'esprit positif d'un homme d'affaires.

Il est à souhaiter qu'après ce voyage d'étude il revienne parmi nous comme organisateur de la Société.

M. le Chanoine LePailleur

Après un compliment très flatteur à l'adresse de M, le curé "originaire du pays de St François de Sales" et au PATRIOTE "qui va atteindre toutes les unités françaises de l'Ouest de sa parole pondérée, chaude de patriotisme inspirateur et salutaire," M. le chanoine se proclame "heureux au nom de la mutualité catholique et française d'offrir ses remerciements les plus vifs et du cœur au président, au directeur et à l'administrateur du PATRIOTE qui sauront, dit-il, continuer l'œuvre que nous ne faisons qu'ébaucher."

"Groupons nos capitaux! M. Desaulniers vous a parlé avec un calme désintéressé du capital de cette société des Artisans qu'il a si sagement dirigée et qu'il appelle si justement une *œuvre*.

"En effet ce n'est pas exclusivement une société d'affaires: c'est une œuvre. Autrement je ne serais pas ici. Aumônier des Artisans, je suis convaincu que je fais une oeuvre de prêtre en venant étudier les conditions de l'Ouest, de concert avec l'ancien président de société, pour que nous puissions nous rendre compte s'il y a ici du bien a accomplir."

Avec une vigueur de persuasion qui soulève à plusieurs reprises les applaudissements de l'assemblée, l'orateur expose ensuite la nécessité de l'union des éléments de langue française.

Il cite l'exemple des autres nationalités et des autres croyances, des Galiciens, des Ecossais, des Anglais, des Irlandais qui savent s'unir pour devenir forts et il ajoute :

"Français de France, ou des bords du St Laurent, est-ce que nous ne devons pas nous unir? Notre langue n'est pas la dernière ici et nous n'avons pas à en rougir.

"La Société des Artisans a compris qu'elle devait faire appel à tous les éléments de langue française, non pas seulement aux Canadiens nés sur ce sol, mais à tous les catholiques qui parlent la langue française.

"Nous ne voulons pas déclarer la guerre à autres langues et à autres croyances, mais nous, éléments de croyance catholique, nous devons nous grouper ensemble."

Et ici il a déclaré incidemment que seule peut-être en Amérique la Société des Artisans ouvre ses portes aux dames.

Il félicite l'Ouest sur la création de ses nombreuses paroisses dûes au zèle des missionnaires Oblats.

"Mais, dit-il, à ces paroisses il faut un élément de vie. Au sortir de l'Eglise, qui répandra la parole de vérité? Ce sera le foyer, ce sera l'école, mais il faut y ajouter un autre élément qui pénètre partout et attire toutes les volontés en un endroit commun où l'on apprenne à se mieux connaître pour apprendre à se mieux aimer. Alors les énergies se décuplent, et lorsque sonne le clairon d'attaque on est prêt à la défense, libres et forts pour la résistance.

"Le bienfait de notre œuvre cesera le bienfait social du groupement des forces d'un peuple. Ce qui manque c'est ce chaînon qui va à toutes les organisations pour encercler tous les cœurs et décupler les énergies.

La devise des Artisans est: justice, économie, bien-être.

"Bien-être! non pas seulement le bien-être immédiat, non pas seulement la protection par le capital réalisé: mieux que cela, la Société inspire à ses membres la sage leçon et la vivifiante pratique de l'économie. En les faisant songer à à la contribution mensuelle, elle leur rappelle que n'est pas riche celui qui a de l'argent, mais celui qui le fait fructifier.

"C'est en France qu'est née la caisse d'économie scolaire, et au retour d'un voyage dans ce pays, je rêvais d'établir ce système dans nos écoles. Il y a quatre ans j'ai commencé dans ma paroisse à inspirer cette pratique et à la développer. Or en quatre ans, les enfants ont accumulé, sous par sous, l'énorme somme de $19,000.

"Cette leçon que j'avais apprise en France en suggère un autre: celle de la mutualité scolaire par laquelle ces enfants vont faire profiter leur épargne. La mutualité sociale succèdera à l'économie sociale et l'enfant apprendra à faire fructifier son petit avoir, et à 16 ans, garçons ou filles apprendront dans une société comme celle des Artisans à developper cette science de la mutualité économique qui fait le bien-être du malade de l'orphelin et de la veuve.

Mais ce savoir économique, grand bienfait social, ne serait encore rien s'il ne savait s'élever au-dessus des intérêts matériels et c'est pourquoi la Société a inscrite au frontispice de sa constitution le mot : justice.

"Justice envers les hommes et justice envers Dieu. Les fortunes dépendent du Créateur qui les donne et qui les conserve.

"Au-dessus des intérêts matériels il y a les intérêts surnaturels. L'homme ne se nourrit pas que de pain mais de toute parole de Celui qui donne le pain aux humains.

"Et c'est pourquoi notre société ne craint pas d'affirmer son caractère religieux ; elle est catholique en tout et avant tout.

"Ce n'est pas dans les sociétés mauvaises, protestantes ou neutres, qu'il faut aller chercher une protection qu'elles ne sauraient nous donner. Ils ne viennent pas chez-nous, pourquoi irions-nous chez-eux! Pourquoi irai-je chercher une protection impossible en des mains étrangères qui gardèront pour leurs oeuvres funestes la force publique et sociale du capital accumulé.

"De loin on vous a regardé semant vos blés, maintenant on jette les yeux sur vos élévateurs qui accumulent vos fortunes, et on viendra chercher à s'en emparer pour des fins qui ne seront point vôtres.

"La Société des Artisans est catholique dans son inspiration et catholique dans ses membres. Elle veut des catholiques qui soient tels, non pas seulement dans leur croyance intime, au pied des autels, mais surtout dans leur vie sociale: des catholiques flamberge au vent.

"Elle porte sur ses insignes l'image de la Sainte Famille et sous cet emblème elle groupe les hommes et les dames pour protéger les enfants; elle ne saurait mieux faire. Elle semble dire à la famille chrétienne: Je m'en vais au pied des autels prier le bon Dieu qui m'a gardé bonne.

"Viendra-t-elle dans l'Ouest? A vous de le dire. Elle ne vient pas encore solliciter votre adhésion elle vient vous offrir ses bienfaits."

Et l'orateur termine en faisant l'éloge du dévouement de l'ancien président qui a bien voulu sacrifier son temps et son travail pour faire cette grande tournée de l'Ouest, et il ajoute quelques paroles de cordial remerciement à l'adresse de M. l'abbé Ouellette, prêtre colonisateur, qui a organisé le programme et accompagne les conférenciers.

L'oeuvre que poursuivent M. le chanoine LePailleur et M. Desaulniers a recueilli la plus flatteuse et la plus haute approbation de la part de NN. SS. les Evêques de l'Ouest.

M. l'abbé Bernier

Sur l'invitation de M. le curé Schmid, M. l'abbé A. Bernier, curé de Végreville, Alta., adressa quelques mots à l'assemlée.

"Je ne regrette pas, dit-il, les 400 milles que j'ai faits pour accompagner nos éminents visiteurs, depuis Végreville, car je suis enthousiasmé par l'œuvre de protection matérielle, morale et patriotique que nous offre la société des Artisans, qui semble si bien faite pour répondre à notre mentalité.

"Et c'est pourquoi nous sollicitons de la Société des Artisans la faveur de venir s'implanter chez nous, et nous espérons que les prêtres de chaque paroisse lui prépareront les voies."

M. l'abbé J. A. Ouellette

Le vaillant colonisateur montra les avantages que fourniraient à l'œuvre de la colonisation le concours d'une société nationale solidement établie chez nous.

"L'établissement d'une succursale des Artisans ici, dans la ville de Duck Lake, dit-il, ferait beaucoup de bien et je suis convaincu que vous serez heureux de travailler à ce que ce projet se réalise."

Le R. P. Auclair, directeur du "Patriote", ajouta quelques mots pour engager la population de Duck Lake à prendre une résolution pratique en vue de préparer efficacement la fondation d'une succursale de la Société dans notre ville.

Mort du Général de Charette

L'ancien et vaillant commandant des Zouaves Pontificaux est décédé à Basse-Motte, en France.

ÉGLISE CATHOLIQUE
— DE —
DUCK LAKE
RÉVÉREND TH. SCHMID, CURÉ

Offices de la Semaine:
6 hrs et demie: Messe basse.

Offices du Dimanche:
10 heures: Grand'Messe et Sermon.
2 hrs de l'après-midi: Catéchisme.
7 heures: Vêpres et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Tous les premiers Vendredi du mois Messe de Communion à 7 hrs et demie a.m. et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 7 hrs et demie p.m.

A Vegreville, 5 octobre 1911

Benédiction et inauguration de l'Hopital General

L'inauguration de notre Hôpital Général a eu lieu tel qu'annoncée le 4 octobre. A 7 ½ hrs Sa Gran- Mgr Legal célébrait la Sainte Messe dans la chapelle et procédait à la bénédiction, accompagné des RR. PP. Leduc et Lacombe Vic. Gén. Etaient présents : Les Sœurs de la Charité qui prennent soin de l'institution, les Sœurs de la Providence qui ont la direction du pensionnat et de l'école de paroisse, RR. MM. Pilon de Notre Dame de Lourdes, Gontier de Vermillion, Leduc de Brosseau, Therrien de St Paul, Daridon de Strathcona, Garnier et Bernier de Végreville, A 10 hrs Son Hon. Le Lieutenant Gouverneur arrivait par le train d'Edmonton et était reçu à la gare par le maire de la ville, le Dr Goodwin, le député Holden et le curé de la paroisse et conduit en automobile par M. Dobbins à l'Hopital ou l'attendait Mgr Legal accompagné des RR. PP. Leduc et Lacombe Vic. Gén., et de la population.

Une heure fut employée a visiter l'établissement puis la réception officielle eut lieu dans l'une des grandes salles où les docteurs étaient réunis. Les docteurs présents étaient : Dr Park, président du conseil médical de l'Alberta, Dr Goodwin, Maire de la ville, Dr Field, Dr Couillard, Dr Monkman, Dr Arthur, Dr Whillan, Dr Hardi.

Après les souhaits de bienvenue présentés par le R. P. Bernier, Son Hon. le Gouverneur, Mgr Legal, le Dr Park, le R. P. Lacombe, le R.P. Leduc, le maire de le ville, le R. P. Garnier et le député Holden adressèrent la parole à l'assemblée. Les chants "O Canada" et "God save the King," furent ensuite chantés, puis des rafraîchissements furent servis par les dames de la paroisse. A midi les visiteurs se réunissaient dans une des salles de classe du couvent et un dîner leur était offert par les dames de la paroisse.

Durant l'après-midi les docteurs tenaient dans le parloir du couvent une réunion médicale à laquelle assistaient le Gouverneur, Mgr Legal le député Holden, le maire de la ville, le R. P. Lacombe, le président de la chambre de commerce Maxwell et le R. P. Bernier.

Il serait difficile de donner le résumé de tous les discours prononcés, cependant nous aimons à noter la bienveillance avec laquelle le Gouverneur parle des œuvres de miséricorde accomplies par les religieuses dans la Province, les paroles de Sa Grandeur Mgr Legal sur la charité telle que pratiquée, envers tous, dans nos institutions, les encouragements donnés par le vénérable P. Lacombe, le vieux missionnaire de l'Ouest depuis 60 ans. Le R. P. Leduc qui est originaire d'Evron nous a dans son discours raconté l'histoire des Sœurs de la Charité d'Evron et expliqué leurs œuvres. Il fait remarquer que le Père Végreville dont notre colonie s'est honorée du nom, bien que le vénérable père n'ait jamais eu le plaisir de voir notre mission, était lui-même originaire d'Evron.

Le Dr Park dans son discours au nom du Corps médical, après avoir visité l'hôpital avec les docteurs, ne craint pas de dire que nous avons un des meilleurs hôpitaux de la Province, il fait spécialement l'éloge de la salle d'opération, des systémes de ventilation, de chauffage et de protection contre le feu ; a sa connaissance notre hôpital est le seul de l'Alberta à avoir une terrasse sur toute l'étendue du toit, chose nécessaire à tous les hôpitaux à son avis. L'hôpital d'isolation lui semble aussi réunir toutes les conditions nécessaires à cette œuvre importante.

Le journal local "Vegreville Observer" dans son compte-rendu très bienveillant adresse aux Sœurs de la Charité ses éloges et ses encouragements. Dès le début de l'œuvre ce journal a été un ami sincère que nous aimons à remercier encore. Le livre des visiteurs a été signé par Son Hon. le Gouverneur, S. G. Mgr Legal et les autres visiteurs de marque.

Armoiries du diocèse de Régina

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs la description en style héraldique des armoiries du nouveau diocèse de Régina.

D'azur, à la Vierge-Reine, au naturel, manteau d'argent, trônant sur un siège d'or, portant à dextre l'Enfant-Jésus bénissant, à senestre un sceptre d'or, surmonté d'un A. M. et d'un chapelet entrelacés : à la bordure cousue de gueules, chargée de quinze roses d'or, 5. 5. 5 ; ayant en exergue, comme devise : "Regina Coeli."

ARMOIRIES PERSONNELLES DE S. G. Mgr. MATHIEU

Tranché d'azur et d'or, à la bande de gueules chargée de trois fleurs de lys d'argent, brochante de l'une à l'autre, accompagnée en chef d'une Vierge au Rosaire au naturel, sur un demi monde d'argent, et en pointe, d'une colombe essorant aussi au naturel, portant une branche d'olivier de sinople. Un listel d'azur porte la devise : "Pacem Domini largiente."

Les ornements extérieurs, du second émail, sont supportés par des branches d'olivier, feuillées et fruitées de sinople,

Le Congrès Allemand

Au cours du mois d'août dernier, les Allemands catholiques de l'Ouest Canadien ont tenu à Régina un congrès où l'on a parfait l'organisation du "Volksverein," société qui joue chez les Allemands le rôle de nos sociétés franco-américaines.

Impossible de ne pas être frappé de la ressemblance des idées exprimées par les résolutions adoptées à ce congrès et celles proclamées depuis plus de trente ans par les Franco-Américains. Là, comme chez nous, on veut conserver la langue maternelle et les usages de famille.

Les Allemands catholiques ne craignent pas de condamner la lutte malhonnête et calomniatrice menée contre S. G. Mgr Langevin, par certains prétendus catholiques de langue anglaise et le grand journal anglais le "Tablet" qui semble mettre les intérêts politiques d'un groupe au-dessus de l'intérêt des âmes.

Nous saluons dans les Allmands catholiques de l'Ouest canadien des hommes qui ont le courage de leurs convictions et qui, par leur conduite admirable, nous donnent un encouragement précieux dans les luttes pénibles que nous avons à soutenir pour rester ce que la Providence a voulu que nous soyons : des catholiques convaincus, des citoyens américains respectueux des droits de tous, mais fidèles toujours à la langue maternelle et aux traditions de famille.

"La Tribune de Woonsocket.

L'Apathie

Pères de famille, voulez-vous que vos petits enfants portent un nom façonné à l'anglaise, voulez-vous qu'ils jettent au rancart comme un haillon informe, comme une livrée d'infamie ce vieux nom français que vous avez reçu de vos ancêtres, les soldats de Frontenac, de Montcalm, de Lévis, de Lafayette et de Rochambeau ? Voulez-vous que leurs épouses ne puissent bercer vos rejetons au son de ces ballades mélodieuses dont les mères normandes et bretonnes ont fait entendre les premiers accents sous les toits des chaumières qui bordent le fleuve géant et dans lesquelles vos aïeux ont vu le jour ?

Voulez-vous enfin qu'après avoir abandonné leur nom et leur langue ils cessent de prier Dieu de la même façon que vous, voulez-vous qu'ils apostasient leur religion et que leur foi, dernier vestige du patrimoine ancestral disparaisse avec tout le reste ?

Oh ! non, n'est-ce pas, dites-nous que vous n'aviez jamais envisagé tous ces dangers vers lesquels vous guide l'apathie, l'indifférence dont vous êtes atteints. Dans votre cœur les bons sentiments ne sont qu'assoupis ; sortez de cet engourdissement qui pourrait devenir criminel, réveillez-vous, il y va de l'honneur du vieux nom français.

Coufessons notre foi

Si tous les catholiques étaient seulement aussi zélés pour le bien que les méchants le sont pour le mal !

Qu'est-ce donc que cette foi religieuse qui ne sait ni se défendre, ni se montrer dans la vie publique, ni se dévouer ?

Les premiers chrétiens ne craignaient point de confesser leur foi même au prix de leur sang : trop de catholiques ont dérogé à la noblesse qui illustra leurs ancêtres.

L'Eglise et la liberte

Il n'y a de vraie liberté que dans l'Eglise catholique.

Toutes les lois de sa morale tendent à refrêner les passions mauvaises et à développer les vertus.

La licence du mal est meurtrière de toutes libertés.

Sans l'influence constante de l'Eglise sur les nations les peuples civilisés seraient retournés au paganisme et à la barbarie.

Où Jésus-Christ n'est plus adoré le culte de la force et de l'argent remplacent la foi et la charité.

A propos des négociations franco-allemandes :

—Encore un peu de patience et les deux pays arriveront à un accord.

—Quelque chose comme un mésentente cordiale.

Calendrier de la Semaine

Pour l'Ouest Canadien

Dimanche. 22 oct. fête des Stes Reliques.
Lundi, 23, St Severin, Ev.
Mardi. 24, St Raphael, Archange.
Mercredi, 25. Stes Chrysanthe et Darie. Martyrs.
Jeudi. 26, St Evariste. Pape et Martyr.
Vendredi. 27, St Yves. Evêque.
Samedi. 28. SS. Simon et Jude. Apôtres.
Dimanche. 29, St Narcisse. Evêque.

Chronique Locale

—Vendredi dernier les cantonniers du C. N. R. en brûlant des herbes le long de la voie ferrée ne pûrent empêcher le feu de se communiquer à un champ de blé voisin appartenant à l'Ecole St-Michel. Le C. N. R. est condamné par la cour de Duck-Lake à payer $52.80 en dédommagement et le contremaitre à payer une amende de $10. et les frais de cour.

—Nous avons eu cette semaine la visite des distingués représentants de la Société des Artisans Canadiens-Français : M. le Chanoine LePailieur et M. V. Desaulniers. Ces messieurs étaient accompagnés de M. l'abbé J. A. Ouellette. missionnaire colonisateur de l'Alberta. et du R. P. Bernier. curé de Vègreville.

—Tandis que M. le Chanoine LePailleur se rendait à Prince-Albert. M. Desaulniers. accompagné du R. P. Auclair, allait expliquer les avantages de la Mutualité Catholique à la brave population de Marcelin.

De passage à nos bureaux : le R. P. H. Grandin O.M.I. d'Edmonton, et le R. P. Leduc O.M.I. de St Albert.

—M. le curé Schmid et le R. P. Delmas sont allés assister à la bénédiction abbatiale du T. R. P. Bruno. à Muenster.

MARCELIN

12 machiues à battre fonctionnent à Marcelin dans une région de 12 miles carrés. Le rendement est de 20 à 40 minots l'acre.

Le village de Marcelin voit avec confiance s'élever deux belles et utiles bâtisses. celle de la banque de Commerce et celle de la gare du C. N. R.

Les Messieurs Labrosse ont un magnifique Magasin général avec un stock de $15.000. L'avenir aux jeunes !

Il faisait bon voir la population aux assemblées politiques cherchant à s'instruire, nombreuse. paisible. sobre. Que la prohibition respectée est un grand bienfait !

La paroisse s'enrichit toujours de quelques familles de Québec. Ces jours derniers. me dit-on. un Canadien a acheté à Blaine Lake 320 acres avec récolte et chevaux pour $10.000

A M. Victor Bourgeault fils. une autre fille : parrain et marraine. Victor Allard et Fleur Ange Bourgeault.

Le nouveau village ayant été incorporé en septembre. la nomination au poste de conseillers a eu lieu hier le 12. La votation aura lieu le 19.

Cinq noms sont sur la liste : MM. Dr Hopkins. Isaïe Lalonde, Pierre Labrosse, M. Perry et Dr Bourgeault.

M. Daniel Legault, arrivé et septembre comme instituteur de notre école, à salaire de $72 par mois, a déjà prouvé qu'il s'entend dans l'enseignement et qu'il possède la connaissance du chant et de la musique. M. Legault était confrère de notre dévoué curé, M. P. E. Myre, au collège des Frères du St Viateur.

—Dimanche dernier nous avions le plaisir d'entendre M. Désaulniers ancien président général des Artisans, nous expliquer les avantages de la mutualité catholique. Sa conférence eut lieu à l'issue de la messe. M. le curé Myre le présenta en quelques mots à l'assemblée ainsi que le R. P. Auclair, directeur du "Patriote". Ce dernier exposa les avantages de groupement pour l'élément français qui résulteraient de l'établissement de cette belle société nationale et catholique dans l'Ouest. Les deux conférenciers furent écoutés et suivis avec la plus grande attention et M. Désaulniers spécialement, déclara qu'il n'avait pas regretté les 30 milles en voiture qu'il avait dû parcourir pour lier connaissance avec une population aussi sympathique et intelligente.

FERLAND, SASK.

M. Ferdinand Chabot, marchand de Ste Germaine, Dorchester. P.Q., qui était en visite chez son frère M. Edmond depuis quelque temps nous quittera ses jours-ci pour retourner chez lui.

M. Ludger Couture de Ste Claire Dorchester qui était en visite chez son garçon George. et chez ses beau-frères, MM. Edmond Chabot et J. L. Fournier nous a quitté la semaine dernière pour rendre visite à son garçon Edouard, à Wilcox. après quoi il retournera dans sa famille enchanté de notre pays

—Nos fermiers ont grande hâte de voir revenir le beau temps, qui se fait rare depuis quelques temps. De fait. les pluies prolongées et la neige que nous avons eues dernièrement retardent les battages et compromettent quelque peu la récolte.

L'Ouverture du Parlement

La date da la prochaine session du Parlement est fixée au 15 Novembre.

Les élections partielles pour les nouveaux ministères auront lieu le 3 Novembre.

Une famille en deuil

Le deux du courant, s'éteignait en sa soixante-sixième année. dans sa demeure à la Prairie-Ronde, près Dundurn. Madame Georges Généreux (née Henriette Desautels) naguère des environs de St-Hyacinthe P. Q.—Venue dans l'Ouest avec sa famille. vers 1905. elle devenait veuve il y a quatre ans. et depuis vivait retirée avec la cadette de ses filles.

Sans que la maladie ait été foudroyante. on ne s'attendait pas à un dénouement si subit. Disons-le. cette bonne dame qui aimait tant recevoir le missionnaire chez elle. n'a pas été privée des sacrements à l'heure suprême.

Elle laisse pour la pleurer cinq fils et trois filles qui, pour la plupart, mariés ou établis, vivaient tous autour d'elle et forment une petite colonie canadienne au nord de la Prairie-Ronde.

Madame Généreux était une de ces Canadiennes, nos mères à nous. qui rappellent si bien le portrait de la femme forte que donnent nos Saints Livres :—"Elle a ceint ses reins de force et a affermi son bras."—"Elle prêté sa main à de rudes travaux, et ses doigts ont tenu le fuseau,"—"Elle a les yeux ouverts sur tous les lieux de sa maison ; et elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté."—"Ses enfants se sont levés et l'ont proclamée bienheureuse ; son époux aussi lui a donné des louanges."—"Les charmes sont trompeurs et la tentation est vaine : la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée."

Madame Généreux lègue donc à ses enfants de grands exemples de courage, d'énergie et de patience chrétienne.

Les funérailles eurent lieu mercredi dernier à Saskatoon. Son fils aîné Paul conduisait le deuil, en compagnie de sa jeune sœur. Les porteurs étaient ses quatre fils, Willie, Joseph, Olivier et Alfred ; puis deux intimes de la famille, MM. Dionne et Poirier.

Sans compter ses deux gendres MM. A. Darvault et G. Fournier. Les amis de la famille étaient représentés par MM. J.-B. Trudel, Edouard Trudel, Thomas Trudel et Augustin Trudel. ainsi que par M. Alphonse Caron et autres.

Le corps de Mme Généreux a été déposé dans un lot spécial de notre cimetière à côté de son cher défunt mari.

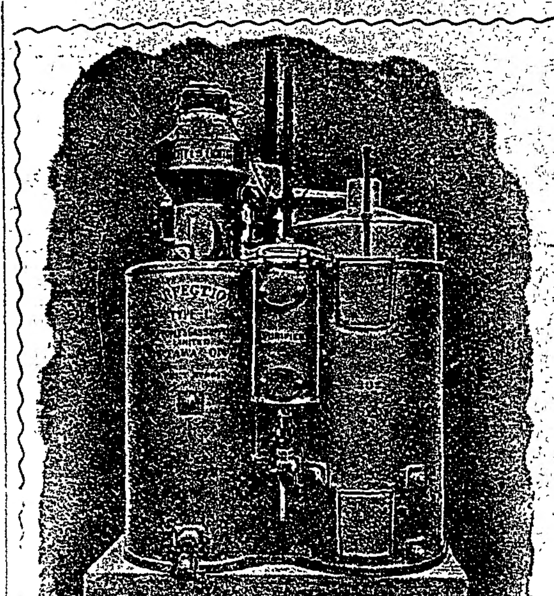
Nous disons couramment : S'endormir dans le Seigneur et rendre son âme à Dieu. C'est là pour nous le motif de notre consolation dans ces déchirements de la nature. Et St Paul nous en avertit : "Nous ne voulons pas. mes frères, dit-il, que vous ignoriez ce qui regarde ceux qui sont endormis dans la mort afin que vous ne vous attristiez pas comme les autres hommes qui n'ont point d'espérance." St Jean ajoute : "Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur ! car leurs œuvres les suivent."

Qu'il nous soit permis d'offrir à cette famille affligée nos plus sincères condoléances. R. I. P.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord	.82
no. 2 id.	.79
no. 3 id.	.73
no. 4 id.	.69
Œufs frais	la douz. 25
Beurre	la livre 20



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille. ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans. peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba. la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration. sous certaines conditions. par le père. la mère. le fils. la fille. le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead. sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui. ou possédée par son père. sa mère, son fils. sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans. à dater de l'enregistrement du homestead. y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead. et en plus. culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district. peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. —La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

1ÈRE ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 26 OCTOBRE 1911 — No: 34

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada).............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..............$2.00




NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est le seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires Cie LA BONNE PRESSE LTEE — DR. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

Coiffez-vous d'abord

Vous ne connaissez peut-être point "Le Soleil de l'Ouest" — pas celui, bien entendu, qui se lève régulièrement chaque matin sur nos grandes plaines, — mais une petite feuille pâlotte qui sort de temps à autre du fond d'une ruelle de Winnipeg.

Depuis le 21 septembre, "Le Soleil de l'Ouest" est devenu journal d'opposition. Il faut lui concéder toutefois que, même aux temps heureux de la faveur ministérielle, il s'est toujours distingué par une opposition vigoureuse et constante aux règles les plus élémentaires de l'orthographe et de la grammaire. Mais cela ne lui suffit plus.

Selon sa propre expression, il est sorti pour tout de bon "de la cave du contentement abrutissant." Pour montrer qu'il prend au sérieux son rôle d'oppositionniste "et qu'il sent dans son cœur passer le frisson de la désillusion," il en veut à tout le monde, et à son parti encore plus qu'à tout autre si l'on en juge par la manière dont il bat la campagne.

Il voudrait voir tous les journaux partir en guerre contre le nouveau gouvernement, parce que celui-ci, qui vient a peine d'être formé et qui n'a pas même siégé au parlement, n'a pas encore réglé la question des Ecoles du Manitoba.

Tiens ! elle n'était donc pas réglée cette question des Ecoles, et Mgr Langevin que vous attaquez si hypocritement, avait bien raison de continuer la lutte : l'aveu est bon à retenir.

Quand on vient de sortir "de la cave du contentement abrutissant" il n'est pas étonnant que l'on n'y voit guère clair.

"Le Manitoba," qui est un journal modeste, ne se serait jamais cru "le journal des grandes croisades et le prétendu *depositum custodi* du journalisme Manitobain" avant l'affirmation du "Soleil" : la plaisanterie est aussi lourde que grossière.

"Le Manitoba," dit-il, voudrait excuser "son parti de la trahison qu'il lui prépare ?" Le voudrait-il que ce serait peine perdue car la trahison est déjà faite : vous l'avouez vous-même, bien que vous n'ayez jamais eu le courage de le dire avant le 21 septembre.

Serait-ce que "vous n'avez du coeur que lorsque vous êtes dans l'opposition ?" Un peu de bon sens ajouté à ce prétendu courage que vous vous êtes soudain retrouvé depuis la défaite serait de mise, bouillant "Soleil."

Ce n'est pas en traitant "Les Cloches" de journal conservateur que vous allez parvenir à faire redresser les griefs réels dont souffrent les catholiques du Manitoba, griefs réels, parce que la question des écoles du Manitoba n'a pas encore été réglée malgré les promesses solennelles du défunt gouvernement en 1896. Ce n'est pas en falsifiant le texte des "Cloches" non plus, que vous parviendrez à faire croire que celles-ci "se réjouissent du fait que les droits que nous avons perdus le sont pour toujours."

Peut-on être plus bassement hypocrite !

Les vaillants catholiques qui, sous la direction de leur intrépide archevêque, refusèrent d'être les esclaves aveugles d'un parti, n'ont cessé depuis quinze ans de lutter pour le recouvrement de leurs droits : ils ne désarmeront pas encore, quoiqu'en dise "Le Soleil de l'Ouest."

L'Idée Assimilatrice

POURQUOI IL FAUT LA COMBATTRE

La patrie n'est que l'image agrandie de la famille.

Dieu, auteur de la société, a voulu l'existence de l'une et de l'autre. Il a établi la diversité des patries, des nationalités et des langues, comme celle des familles et des individus.

A l'encontre de ce vouloir divin, certains assimilateurs, fort mal inspirés par de tenaces préjugés, d'une étroitesse inqualifiable, voudraient fondre dans un moule commun et uniforme tous les peuples qui constituent la nation canadienne.

Ils voudraient en conséquence établir la domination exclusive d'une seule langue.

C'est là une utopie dangereuse dont le génie anglais lui-même, à le considérer dans ses hommes d'Etat les plus clairvoyants, a toujours su se bien garder.

L'Angleterre ne serait pas aujourd'hui l'empire le plus puissant du monde si elle n'avait pas favorisé, sous tous les cieux et tous les climats, bon gré mal gré, la libre expansion des peuples qui vivent sous son hégémonie et se réclament de son allégeance.

L'idée assimilatrice qui se donne cours dans certaines sphères élevées avec une injustice tantôt perfidement hypocrite tantôt ouvertement tyrannique n'est pas à vrai dire le fruit de la véritable et saine mentalité anglaise : c'est plutôt un produit hybride, d'importation celte.

Cette idée il faut la combattre non pas seulement parce qu'elle froisse très cruellement le légitime sentiment national de tout un peuple, premier possesseur du sol canadien, mais encore au nom d'un patriotisme plus large qui s'inspire des intérêts mêmes de l'empire britannique.

L'empire anglais, en effet, ne se compose pas d'une seule nation homogène, mais de plusieurs peuples.

Si des traits physiques et du caractère différencient les individus et les familles, les traditions et la langue, plus encore que les bornes de la frontière, distinguent les peuples.

Et ceux-ci, comme les individus d'ailleurs, concourrent d'autant plus activement au bien commun que leur personnalité est plus accentuée et mieux développée selon leurs aspirations propres. Ils ne donnent la pleine mesure de leur valeur que dans la parfaite réalisation de tous leurs droits.

Dans un pays comme le nôtre, où l'élément fondateur de la nation a acquis depuis trois siècles des droits imprescriptibles à la conservation de sa foi et de sa langue, ce serait créer de fatales et funestes dissensions que de vouloir méconnaitre cette profonde vérité sociale et politique.

"La langue française, chez-nous, écrivait l'an dernier une plume très autorisée, est un fait d'ordre social, politique et religieux dont ceux qui ne l'aiment pas feraient mieux de prendre leur parti."

Leçon Divine

Il n'y a plus de paix dans la pauvre vieille Europe depuis que la justice y est odieusement persécutée. La révolution a traîné sur tous les chemins Pie VI et Pie VII : elle a proscrit et dépouillé l'immortel Pie IX : Léon XIII, prisonnier de Dieu au Vatican, a protesté, et Pie X son émule incomparable, proteste contre un ordre de choses incompatibles avec la dignité et les devoirs sublimes de la papauté. C'est en vain : l'Europe ou spoliatrice, immobilisée par le principe de la non-intervention, a sanctionné et reconnu le vol sacrilège.

Sans doute des gouvernements imbus des théories voltairiennes et des doctrines maçonniques ont pu s'imaginer qu'ils n'auraient pas à rendre compte de leur conduite. De fait, il a semblé pendant quelques années que le bras de Dieu s'était raccourci ou que la justice adoucie par la miséricorde avait pardonné sans rançon. Erreur. C'est le propre de l'Eternel de ne pas se hâter. de faire entendre des paroles paternelles ; mais quand sa main vengeresse s'appesantit sur ceux qui ont méconnus les appels de la bonté, il les écrase.

Ceux qui savent interpréter les faits comprennent la leçon qui est donnée à l'Europe. La férule de la Providence s'apprête à frapper les peuples qui se sont ligués contre le Christ, contre le Pape, contre la religion.

Les hommes d'Etat européens comprendront-ils enfin qu'ils travaillent inutilement au bonheur des nations dont ils sont les conducteurs, s'ils ne mettant à la base de leur programme la religion, s'ils ne rendent au Pontife suprême la liberté et ne cessent de contester à Dieu le droit de régner sur les peuples.

Que ceux du moins qui sont encore croyants et qui dirigent sur un théâtre moins vaste les groupes de catholiques ardents qui se lèvent pour sauver la vérité et préparer les sociétés futures s'instruisent à la lumière des évènements. Ce n'est pas en vain que Dieu fait la leçon.

Le Sacre de Mgr O. E. Mathieu

Le sacre du nouvel évêque-élu de Régina aura lieu dans la basilique de Québec, le 5 novembre.

S. G. Mgr Begin, archevêque de Québec, sera le prélat consecrateur, assisté de S. G. Mgr Langevin, O. M. I., Archevêque de St-Boniface, et de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

Le droit d'existence pour la langue française

"La langue française a des ennemis de préoccupations et de mentalités diverses, en notre pays.

"Elle en a dans l'ordre civil et politique, elle en a dans l'ordre religieux.

"Aux uns et aux autres, il convient de rappeler d'abord, d'une façon très précise et très catégorique, que l'existence du français parmi nous est le résultat d'un fait historique qu'il n'est au pouvoir de personne de supprimer. Le français se parle, s'écrit, s'imprime, s'enseigne, se propage au Canada, pour la raison très simple et très inéluctable que le Canada a été fondé par la France, il y a eu trois siècles en juillet 1908."

TH. CHAPAIS

Chevrotine

(POUR CANARDS ET AUTRES GIBIERS)

Il est bien étrange ce sentiment des catholiques qui n'aiment que ceux qui les raillent, les diffament et les trahissent et n'ont qu'indifférence pour ceux qui les défendent.

Les Francs-Maçons commencent par parler d'émanciper l'humanité et finissent par priver les gens des libertés les plus nécessaires.

La Franc-Maçonnarie a répété sur tous les tons, que la France de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV était une terre de sauvages et qu'il a fallu le sang des échafauds de la Terreur pour la féconder.

Egalité — Liberté — et Fraternité ?..

Si vraiment la Révolution est si belle et si grande, il semble que la Franc-Maçonnerie ne devrait pas craindre d'avouer hautement toute la part qu'elle y a prise. Or elle s'en garde bien.

Mot de la "faim" :
Le cartésianisme d'un gourmand :
Cogito ergo sum
Je "panse", donc je suis.

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe.

CANADA

Elections dans l'Ontario.

Les élections générales pour la législature d'Ontario auront lieu en décembre.

Le successeur de l'Hon. Rogers.

Le nouveau ministre dans le Cabinet Roblin qui succède à M. Rogers est M. Geo. Lawrence. Il sera à la tête du ministère de l'Agriculture et de l'immigration. Il s'est fait à cette occasion diverses permutations de porte-feuilles.

Nouveau Consul.

Le nouveau consul général de France au Canada, serait M. Bonin, attaché d'ambassade.

Moisson débordante.

Dans plusieurs centres de l'Ouest la moissons est si abondante que les chemins de fer ne peuvent plus suffire au transport du blé.

Les machines à battre sont partout en activité depuis trois semaines dans la Saskatchewan, mais il reste encore d'immenses champs qui attendent leur tour.

La saison est superbe : nuits fraiches, beau soleil et chaleur presque chaque jour.

Importantes nominations

Sénateur Manitobain.

Le cabinet Borden vient de nommer M. A. C. Larivière, ancien député de Provencher, au siège devenu vacant il y a quelques jours par la mort du sénateur Chevrier.

Cette nomination est très bien vue.

Le Président du Sénat.

Le président du sénat sera aussi l'un des nôtres, car le ministère a choisi le vaillant sénateur Landry, acadien, qui a soutenu si courageusement la cause des écoles catholiques en 1896 et en 1905.

Par contre, le fameux Dr Sproule sera président de la Chambre des Communes.

Le Maitre de Poste de Montréal.

L'Hon. L. O. Taillon a été choisi par le nouveau Ministre des Postes pour occuper cette position. Il avait été question de M. Bergeron antérieurement.

Successeur de l'Hon. S. N. Parent.

A la présidence de la Commission du Transcontinental le gouvernement a nommé M. R. E. Léonard.

Monument à Montcalm.

Un magnifique monument vient d'être érigé à Québec à la mémoire de Montcalm. La France avait envoyé des représentants.

Pour le général de Charette.

A Québec, un service a été célébré pour le repos de l'âme du général de Charette, ancien commandant des Zouaves Pontificaux.

Le panegyrique a été prononcé par S. G. Mgr Roy.

Au sujet du Recensement.

Une délégation de Saskatoon, composé du maire, du président de la Chambre de Commerce et de M. Donald McLean, candidat conservateur, est allé rencontré à Winnipeg M. Burrel, le ministre de l'Agriculture, pour lui demander de refaire le recensement de la ville.

Le Ministre a promis de considérer l'affaire.

ETATS-UNIS

Abolition de coutumes défectueuses.

L'usage répréhensible de percevoir des droits d'entrée à la porte des églises s'étant introduit dans certaines paroisses des Etats-Unis, le Délégué Apostolique, Mgr Falconio, vient d'adresser une lettre circulaire à tous les évêques des Etats-Unis pour abolir complètement cette coutume.

Congrés de l'U. S. J. B. d'A.

L'Union St Jean-Baptiste d'Amérique tiendra un congrés spécial le 12 décembre prochain.

Nous souhaitons vivement que se règlent définitivement les difficultés qui entravent la marche de cette vaillante Société depuis quelques mois.

La mort d'un grand patriote.

Un grand patriote franco-américain vient de disparaître dans la personne de l'abbé F. X. Chagnon, curé de Champlain, N. Y. qui est décédé à l'âge de 69 ans.

L'abbé Chagnon était le fondateur de grandes œuvres religieuses et se mit en évidence publique comme principal organisateur des magnifiques fêtes de Champlain il y a deux ans. En six mois, il avait recueilli assez d'argent pour ériger une statue à Samuel de Champlain et avait réussi à amener le président des Etats-Unis ainsi que le premier ministre de Québec à prendre part à cette fête.

Une expulsion sensationnelle.

Washington, 19.-Spéciale.-Le Dr E. L. Sharf, autrefois professeur à l'Université Catholique de Washington, vient d'être expulsé de la société des Chevaliers de Colomb.

Le Dr Sharf est accusé de s'être engagé à livrer des votes catholiques à des membres du Congrès et à des politiciens.

M. Edison obtient le prix Nobel.

Le prix Nobel offert à celui qui pendant l'année s'est signalé le plus par des inventions ou des découvertes scientifiques ira cette année à M. T. Alva Edison.

EUROPE

Aux obsèques des victimes de la "Liberté."

L'attitude décidée du ministre de la marine française, M. Delcassé, a valu la présence du Président de la République et des autorités du gouvernement aux obsèques religieuses des victimes de la "Liberté." Ces braves marins étaient presque tous catholiques.

LES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

M. V. Désaulniers, ex-Président général des Artisans canadiens-français et M. le chanoine Le Pailleur, aumônier général, viennent de terminer en notre province une tournée de conférences sur le but de cette Société et sur les œuvres accomplies par elle au milieu des groupes de langue française dans l'Etat du Canada et dans les Etats de la Nouvelle Angleterre.

La série de conférences dans le diocèse de St Albert s'est terminée à Végreville, dimanche soir, 8 octobre.

S. G. Mgr Legal leur avait adressé une lettre pleine de sympathies; "dans la persuasion, disait-il, que cette organisation est destinée à rendre d'importants services tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral," et Sa Grandeur exprimait le désir de voir la société s'implanter puissamment dans le diocèse.

De Végreville les conférenciers se sont rendus dans le diocèse de Prince-Albert où S. G. Mgr Pascal les a reçus cordialement et a donné un appui chaleureux à leur œuvre. Ils sont maintenant dans le Manitoba où S. G. Mgr Langevin les a invités par une lettre aussi pressante que bienveillante.

Tous ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ces conférences en ont été enchantés et sont remplis d'espoir, car la Société des Artisans Canadiens-français est une association nationale catholique de secours mutuel pour les Canadiens-français des deux sexes et a pour but d'aider ceux de ses membres qui sont incapables de vaquer à aucune occupation pouvant leur rapporter profit et d'assurer une aide pécuniaire au conjoint survivant, aux héritiers ou ayant-droit des membres décédés.

Quel sera le résultat pratique de ces conférences. C'est naturellement la question qui se présente maintenant que la Société est venue à nous dans la personne de ses délégués.

Leur voyage n'a pas été entrepris dans le but d'établir immédiatement de nouvelles succursales ni d'enrôler de nouveaux membres mais dans le but de faire une étude sur notre situation dans l'Ouest au triple point de vue matériel, national et religieux, et d'étudier l'opportunité d'établir des succursales si le désir leur en est exprimé par nous. La Société des Artisans Canadiens-français comprenant actuellement 40,000 membres est établie sur des bases financières inébranlables. S'établir parmi nous sera, sans doute pour elle, un nouvel essor à son progrès et sera la source d'une nouvelle et intense vitalité sur tout le sol du Canada. Mais vu sa position déjà acquise, elle n'en sera pas plus forte au point de vue de la sécurité de ses membres. Aussi les délégués ne nous ont-ils pas sollicités, ils ont simplement exposé avec précision le but de leur société de bienfaisance, s'adressant à tous les catholiques pratiquants des deux sexes, de langue française, puis nous ont demandé de faire un examen sur notre situation matérielle, nationale et religieuse, et de décider nous mêmes si nous devons accepter le plan d'organisation qu'ils nous proposent.

A nous maintenant de donner la réponse, et si elle est affirmative d'aider la Société à venir s'implanter puissamment parmi nous,

Il est un fait certain, c'est que actuellement le nombre des canadiens-français de l'Ouest dépasse cent mille, mais que sur ce nombre guère plus que soixante mille sont à peu près groupés et la plupart sans organisation spéciale. Par et pour tout, nous sommes aux difficultés des débuts, et nous sentons le besoin de réunir nos forces dispersées et partant immobilisées sans une organisation générale.

Dans les circonstances actuelles les intérêts religieux sont les mieux sauvegardés, grâce aux paroisses qui se forment partout et progressent rapidement par l'établissement d'écoles et d'œuvres de charité. Mais il y a encore bien des missions à établir, bien des petits à visiter, et même malheureusement bien des familles isolées loin des églises, des écoles et du prêtre. Peut-être il y a-t-il même bien des catholiques inconnus de leurs concitoyens et des prêtres, le travail à faire est immense encore.

Les intérêts nationaux, si identifiés chez nous canadiens-français à nos intérêts religieux, sont, hélas, bien en danger, malgré de grandes œuvres établies, malgré de généreux efforts, malgré un travail persévérant de quelques uns de nos compatriotes.

Nos intérêts matériels ont besoin d'être protégés par les associations de bienfaisance et de secours mutuel sous forme d'assurances sur la vie, d'assurances pendant la maladie, sous forme d'union entre le patron et l'ouvrier, sous forme de mutuelle protection entre le producteur et l'acheteur.

Pour répondre à tout cela, il nous faut des Sociétés nationales bien organisées. Ces Sociétés existent dans le Canada et dans les Etats-Unis. Il ne s'agit donc pour nous que de les inviter à venir s'implanter parmi nous. Dans quelques unes de nos villes l'Alliance nationale compte de nombreux membres; l'Union St-Joseph a aussi un certain nombre de sociétaires. Mais ces deux sociétés ne reçoivent que les hommes. Leur champ d'action est donc limité. De plus ces sociétés ne sont pas établies dans nos campagnes.

La société des Artisans Canadiens-français vient actuellement se présenter à nous avec sa forte organisation.

Il nous semble que plus que toute autre elle réunit toutes les conditions avantageuses dont nous avons ici besoin au triple point de vue *religieux national et matériel.*

Elle est essentiellement catholique. Les catholiques seuls sont admis. Elle est exclusivement française, recevant tous ceux qui parlent le français: canadiens, acadiens, métis, français, belges, etc. Elle reçoit toute personne catholique de langue française, âgée de seize ans révolus, et, fait très important, elle admet les jeunes filles et les femmes. C'est la seule société canadienne-française et catholique, à notre connaissance, qui offre cette protection à la jeune fille et à la mère de famille, et qui par là même les détournent des nombreuses sociétés neutres ou hostiles où souvent une nécessité les attire.

Dernièrement le "Patriote de l'Ouest", dans une série d'articles très intéressants sur le sujet qui nous occupe, faisait remarquer que déjà plusieurs sociétés anglophones à tendances peu rassurantes ont fait un considérable travail de recrutement chez les nôtres, et ce travail, bien loin de fortifier notre influence, ne contribuera qu'à la diminuer . . . . "Il y a cinq ans, on me prouvait chiffres en mains, disait l'été dernier M. J. L. K. Laflamme, au collège St Henri de Montréal, que le nombre des Canadiens-français enrôlés dans les sociétés de langue anglaise, catholiques ou neutres, dépasse 60.000 membres.

"Ce chiffre loin de diminuer a plutôt augmenté. Il suffit d'un petit calcul pour trouver quelle somme énorme nous avons versée, de ce fait seul, entre les mains de gens dont les intérêts sont diamétralement opposés aux nôtres. "Il n'est pas une société qui exige moins d'un dollar par année pour son administration. De ce côté seulement nous versons à l'influence anglaise $300.000 en cinq ans. Les primes d'assurances étant d'au moins 50cts par mois, je prends les taux les moins élevés, nous avons une contribution mensuelle de $30.000, ou une contribution annuelle de $360.000. En cinq ans les Canadiens-français ont versé $2.100.000 dans des institutions qui ne sont pas les nôtres, et qui dans plusieurs circonstances solennelles nous ont témoigné de l'indifférence quand elles ne se sont pas montrées ouvertement hostiles."

"Avons-nous le droit d'être si follement prodigues à nos propres dépens?"

"Nous ne le croyons pas, d'autant moins, que des deux côtés de la frontière nous possédons des sociétés nationales, qui au simple point de vue financier, sont à la tête de la mutualité sur ce continent, ou valent pour le moins, la meilleure partie des sociétés anglophones les plus en vogue."

L'on peut faire, et l'on fait l'objection qu'ici dans l'Ouest tous les catholiques doivent s'unir et que par conséquent une société exclusivement canadienne-française serait un obstacle à la bonne entente qui doit exister.

Nous ne le croyons pas.

Tous nous admettons que l'entente est nécessaire et possible, mais nous différons sur les moyens à prendre.

Dans toute assemblée où nos catholiques sont réunis il arrive forcément que l'une ou l'autre langue vient à dominer. De là quelques froissements, malgré toutes les bonnes volontés réunies.

Pour obvier à cet inconvénient grave dans l'accomplissement du bien il semble que le plus sage serait d'avoir si possible dans chaque paroisse bilingue, deux sociétés identiques, l'une exclusivement française et l'autre exclusivement anglaise, poursuivant chacune en toute justice les intérêts de ses membres, et réunissant toutes deux leurs forces lorsqu'il s'agit d'une œuvre de religion et s'entr'aidant mutuellement dans les intérêts matériels.

Cette entente difficile dans des assemblées générales se ferait entre les chefs des associations distinctes, et ceux-ci emploieraient leur zèle et leur intelligence à faire accepter par leurs associations respectives les résolutions d'un intérêt général.

Les minorités seraient ainsi respectées, l'union parfaite se ferait à l'église et à l'école, de cette union résulterait une force pouvant faire face à tout, rien ne resterait dans la neutralité où se cantonnent ceux qui n'ont pas le courage de leurs opinions.

Les délégués des Artisans Canadiens-français ont commencé parmi nous une œuvre de protection religieuse, nationale et matérielle, A nous maintenant de leur tendre la main et de les aider, dans notre avantage comme dans le leur.

A l'œuvre!

Rév. A. Bernier.
Curé de Végreville. (Alta.)

ALBUM SOUVENIR

La Société St-Jean-Baptiste de Hull, qui a célébré avec tant d'éclat la fête nationale l'été dernier, a voulu faire revivre le souvenir de ces fêtes par la publication d'un magnifique album, imprimé sur très beau papier de luxe.

Ce livret comprend près de 150 pages; gravures articles, reproduction de discours, à chaque page, nous parlent avec éloquence du travail fécond qui s'opère dans la florissante paroisse de Notre Dame de Hull, sous la direction de son actif et zélé pasteur le R. P. A. G. Guertin, O. M. I.

Honneur aux vaillants patriotes qui ont voulu faire revivre le passé "pour y puiser des leçons de patience et de force pour le présent, et des espérances pour l'avenir".